

1 €

**Attac 87**

Bimestriel

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

Infos et actions - Bulletin du Comité Local

Janvier-février 2006

N°42

## Bonne année, bonne Santé pour 2006 !



Et pour joindre le geste à la parole, Attac 87 vous invite à participer aux **Etats Généraux de la Santé et de l'Assurance Maladie (EGSAM)** en Limousin, les 20 et 21 janvier.

Ces EGSAM débiteront le vendredi 20 par une **conférence** de Patrick Alloux de la Commission Santé d'Attac France sur le thème « La Santé n'est pas une marchandise ».

Le samedi 21, c'est sur la journée entière que les EGSAM permettront de faire le point sur les enjeux de la santé en Limousin, avec la participa-

tion d'associations, de syndicats, de professionnels et d'organisations variés, représentatifs de l'ensemble des acteurs de ce domaine.

Enfin, grâce à la participation citoyenne, ces Etats Généraux feront, comme il se doit, des propositions pour l'avenir.

Pour cela, dès le vendredi 20 au soir et le samedi 21 toute la journée, venez nombreux! Vous trouverez ci-joint le programme détaillé avec un bulletin d'inscription.

*Jean-Pierre Clause*

### SOMMAIRE

Le panier du militant .....	p.1	Brèves de lecture .....	p.3
Changement climatique .....	p.2	AG Attac 87 .....	p.4
Brèves OGM .....	p.2	Manifestation du 19 novembre .....	p.4
Eau et citoyenneté .....	p.3	Méritocratie et pauvreté .....	p.4

Le panier du  
militant avec...  
ATTAC 87

@  
Collectif d'Animation d'ATTAC  
**Mercredi 4 janvier à 20h30**  
A la Maison des Droits de l'Homme

@  
Réunion de préparation  
du prochain FSL  
**Samedi 7 janvier à 14h00**  
Salle des associations à Tulle  
Co-voiturage au départ de  
Limoges - Tel 05 55 35 81 24

@  
Conférence sur le thème  
« La santé n'est pas une  
marchandise »  
**Vendredi 20 janvier à 20h30**  
Salle annexe 3 Blanqui  
Avec Patrick Alloux

@  
Etats généraux de la santé  
**21 janvier 2006**  
(Voir article ci-contre)

@  
Exposition sur le thème  
« Mondialisation : exclusion  
ou ouverture »  
**Du 1er au 5 février**  
Au programme de l'expo :  
- Mercredi 1er février à 18h -  
Vernissage de l'exposition  
- Jeudi 2 février à 20h30, confé-  
rence sur « les migrations »  
avec Assane Ba du CCFD  
- Vendredi 3 février à 20h30,  
conférence sur l'Eau avec  
Bernard Drobenko (CRIDEAU)  
Toutes les actions se déroulent au  
Pavillon du Verdurier à Limoges

@  
**Assemblée générale  
de la MDH**  
**Jedi 9 février à 20h30**  
Ouverte aux adhérents et  
sympathisants des associations  
membres de la MDH.  
**Au programme :** les différents  
rapports moraux et financiers -  
Les nouveaux enjeux de la  
solidarité internationale.

@  
A voir aussi, le calendrier des  
formations en page 4  
de ce bulletin.

## Brèves OGM

### Nocivité des OGM : encore des preuves

Des chercheurs australiens travaillant sur des petits pois OGM résistant aux insectes viennent de découvrir de graves problèmes : les mulots alimentés en labo avec ces pois développent des maladies pulmonaires et montrent un changement notable de leur composition sanguine. Les recherches ont donc été interrompues. Les expériences montrant des problèmes sanitaires dus à la consommation de produits OGM se multiplient... et pourtant le développement des OGM s'intensifie !

### Victoire des faucheurs à Orléans

La relaxe de faucheurs volontaires par le tribunal correctionnel d'Orléans est historique à plus d'un titre. Car au-delà de ce seul procès, c'est surtout l'argumentaire juridique développé par les magistrats qui va faire date. S'ils reconnaissent que les faucheurs ont agi « en état de nécessité », car il y a un réel « danger actuel et imminent » lié aux OGM et à la dissémination incontrôlée des gènes. Pointant du doigt la passivité de l'Etat français pour transposer des lois européennes, le tribunal considère donc que les faucheurs étaient en droit de se défendre par des actes légalement sanctionnables, jugeant que les fauchages étaient des actes légitimes et nécessaires, proportionnés par rapport à la gravité de la menace.

C'est une victoire éclatante qui prouve la légitimité des actions de lutte contre les OGM menées depuis plusieurs années. Espérons que cette décision soit suivie par de nombreux autres tribunaux, et qu'elle fournisse des moyens supplémentaires de lutte contre des transnationales comme Monsanto qui s'est récemment attaquée à la Confédération Paysanne en saisissant un de ses comptes. Vous pouvez aider la Conf' en lui apportant un soutien financier :

\* par courrier à : Amis de la Confédération Paysanne, 104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet.

\* par virement : Compte des Amis de la Confédération Paysanne, Crédit Mutuel, 8 rue St Antoine, 75004 Paris.

## Conférence débat avec Jean-Marc Jancovici Lutte contre le réchauffement : il y a urgence !



«Griserie et longévité ne sont pas compatibles». S'il ne fallait retenir qu'un enseignement de la conférence de Jean-Marc Jancovici sur les changements climatiques, qui s'est tenue à la fac de Droit de Limoges le 21 novembre dernier, c'est assurément celui-ci. Combatif et convaincant, M. Jancovici a asséné à son public l'implacable réalité de la menace climatique, en s'attachant à montrer combien elle est liée à notre usage de l'énergie.

M. Jancovici épluche les publications scientifiques, s'abreuve de données chiffrées, et sur cette base fait des calculs sur ce qu'on peut faire et sur ce qui est illusoire. Sauf à faire appel à la pataphysique (la science des solutions imaginaires), stratégie usuelle chez les défenseurs du développement durable, il est flagrant que le mode de vie occidental n'est absolument pas durable, et que les réalités physiques, elles, vont se rappeler à notre souvenir. Car si l'on veut bien ouvrir les yeux sur les limites des ressources, de régénération des écosystèmes, sur les seuils d'assimilation de déchets et de gaz à effet de serre (GES), ainsi qu'en général sur les conditions de l'«équilibre» planétaire, on admettra aisément qu'il va falloir faire des choix.

M. Jancovici s'est ainsi montré narquois à l'égard du tapage que l'on fait autour des «solutions» qui ne changent rien à la marche (funèbre) de nos sociétés : ampoules basse consommation, diminution des sacs plastiques... Les «petits gestes», les «petits pas», sont parfaitement adaptés aux petits problèmes. Il s'agit, avec le changement

climatique, de quelque chose d'une autre dimension, et les échéances sont terriblement courtes. Selon lui, il faut donc toucher à tout.

Il est assez édifiant de constater comment sa démarche, scientifique, objective, et sans fondement écologiste, le conduit à des conclusions qui vont paraître familières à la fraction verte du pays. Pour lui, si l'on veut se donner des chances de ne pas basculer dans une hostilité certaine et une part d'imprévu non moins effrayante, il va falloir réaliser que : la voiture individuelle est une aberration, la mondialisation n'a pas d'avenir, la relocalisation est inéluctable, les villes géantes sont condamnées, l'agriculture productive vit ses derniers instants, le PIB est un indicateur inepte, le capitalisme expansionniste est virtuellement hors service.

Que devrait-on faire, dès demain ? Réduire drastiquement notre consommation de viande, de produits manufacturés, habiter près de son lieu de travail, manger des fruits et légumes de saison, construire en bois, réparer nos machines...

Le bon sens mis en équation, pourrait-on penser. Reste qu'à l'index des réalités implacables, on trouve aussi la condition humaine, l'inertie des sociétés complexes, le doute permanent face à la catastrophe. M. Jancovici réclame donc que l'on hiérarchise les urgences : avant tout cesser d'émettre autant de GES. Sa reddition à la nécessité du nucléaire peut paraître hâtive, mais ce qu'il craint le plus est qu'au lieu de choix on laisse se poursuivre les mécanismes irréflectifs à l'origine de la situation présente. On peut émettre des critiques virulentes sans avoir de solution «clé en main» à proposer. Éviter le pire requiert l'édification d'un projet alternatif, compatible avec les données physiques du milieu... mais aussi avec les vœux (éclairés) de la majorité.

Faire des choix est douloureux, mais en vaut la peine ; choisir, c'est renoncer, mais ça n'est pas tout perdre. Pour en savoir plus, lire son ouvrage *L'avenir climatique* (ed. Point Seuil, 8 €) ou consulter son site internet : [www.manicore.com](http://www.manicore.com).

Olivier Tollu

# Eau et citoyenneté

## Conférence animée par Marc Laimé



Débat organisé le 1er décembre par le *Monde diplomatique*, *Sources et Rivières du Limousin* et ATTAC 87.

D'abord le décor : les grands projets sur l'eau se succèdent... le dernier prévoit la mise en place d'outils pour la démocratie participative – qu'en est-il dans la pratique ?

Un premier constat s'impose : c'est le désengagement de l'Etat. Les collectivités doivent se débrouiller pour faire face et beaucoup font appel au privé. Pour l'usager, c'est l'opacité la plus totale – 15 ministères s'occupent de l'eau, pas moins ! La décentralisation et la gestion par « Bassins » ont aggravé les problèmes. La redevance de plus de 2 milliards d'euros est payée pour l'essentiel par les particuliers : le principe pollueur-payeur est « oublié ». Les usagers sont sous-représentés : **4 représentants d'usagers (UFC) au Bassin Seine-Normandie sur les 120 membres** du collège usagers. Ce manque de transparence permet des ententes illicites.

Par exemple, dans le bassin Seine-Normandie, le nouveau président Santini (maire UDF d'Issy les Moulineaux) a été élu avec les voix de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux... et c'est le responsable de la Lyonnaise qui est chargé de répartir les subventions au comité de bassin... Depuis 30 ans nombre d'élus ou d'anciens élus trouvent des postes chez Vivendi, Suez – le retour au public ne les intéresse pas ! En 1982 ces redevances de Bassin ont été déclarées inconstitutionnelles, mais sont néanmoins toujours prélevées... Des associations d'usagers luttent contre ces abus, des procès sont gagnés... mais sans suite ! Depuis 1992, la loi Voynet permet des avancées : Les commissions locales de l'eau (SAGE, SDAGE) sont créées, mais les usagers y sont toujours sous-représentés.

**Comment les citoyens peuvent-ils intervenir ?** Ils ont des droits, mais la complexité des procédures notamment pour l'information les décourage... Exemple : si l'eau est en délégation, tout citoyen peut consulter le rapport sur l'eau en mairie fin juin. Toutes les collectivités devraient avoir une com-

mission de contrôle financier. La loi prévoyait une commission consultative sur l'eau, mais aucune sanction n'existe si elle ne se réunit pas. [Au Palais, cette commission élue en 2001, s'est réunie une seule fois... malgré des demandes permanentes]. On a multiplié les dispositifs : schéma directeur, observatoire national des usagers (qui a pour originalité de **ne pas compter un seul usager**), agenda 21, chartes... et la transparence n'est pas au rendez-vous.

La directive-cadre européenne sur l'eau de 2003 oblige pourtant la France à prendre des mesures ! Dans le domaine de l'assainissement, la France est le plus mauvais élève de l'Europe (avec déjà 18 condamnations) et doit prévoir des sommes importantes pour se mettre aux normes ! Depuis 1974 l'INRA multiplie les alertes, mais rien de significatif n'est entrepris pour réduire la pollution à la source. Dans la directive européenne, la consultation du public, même si elle n'est pas parfaite, est prévue, la première étape étant l'état des lieux, avec une nouvelle consultation en 2008.

Participation citoyenne, charte de l'environnement dans la constitution, Convention Darus sur la santé : aujourd'hui des dispositifs existent qu'il faut apprendre à utiliser, même au prix de tensions entre démocratie représentative (élus) et participative (citoyens). La transparence commence à gagner du terrain, y compris dans le domaine judiciaire contre la SAUR, Vivendi...

La loi Voynet – Cochet comportait la fin de la part fixe, c'est à dire l'abonnement). Rares sont les communes (Limoges, Le Palais) qui ont mis fin à ce « racket ». Il est urgent de poser ces questions car les projets de loi sur l'eau (prévus en février 2006) sont lourds de conséquences... L'Etat, en se défaussant sur les bassins, veut transférer des charges phénoménales sur les usagers. Les grandes villes riches pourront faire face, les zones rurales vont revenir à l'assainissement individuel, mais les villes moyennes ou péri-urbaines, avec des réseaux étendus, seront très touchées

Si la loi nouvelle est adoptée, le coût de l'eau sera un des problèmes des prochaines municipales (les élus actuels en repoussant l'application pour 2008). Pour avoir une chance de « peser » sur un des problèmes majeurs de notre société, « l'accès égal pour tous à l'eau », les usagers (citoyens et associations) devront s'organiser et faire entendre leurs voix.

Michèle Tricart

## A LIRE

*Silence, on intoxique*, d'André Aschiéri, ed. La Découverte, 2005, 235 p., 15,20€

Vice président de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE), l'auteur sait de quoi il parle à propos du danger des produits toxiques. Depuis des dizaines d'années, les industriels testent leurs produits chimiques grandeur nature sur les populations, tuant des milliers de personnes chaque année. A. Aschiéri nous emmène dans un parcours hallucinant dans les coulisses, montrant l'action des lobbies industriels pour paralyser toute politique sanitaire préventive (le programme Reach vidé de sa substance), contrôler les experts et tromper les citoyens. Les crises sanitaires ont encore de « beaux jours » devant elle...

*Les SDF*, de Véronique Mougin, coll. Idées reçues, ed. Le cavalier bleu, 2005, 128 p., 9€

Mêlant témoignages issus du terrain et données d'études, l'auteure nous offre une vision distanciée sur la situation actuelle des SDF, sans misérabilisme et sans complaisance, mais riche d'humanité. Autour de 17 idées reçues qu'elle décortique, V. Mougin remet quelques vérités en place et dissipe des préjugés. Un ouvrage fort pour mieux comprendre celles et ceux qui incarnent ce que la vie peut réserver de pire.

*Contre le travail*, de Philippe Godard, ed. Homnisphères, 2005, 157p., 12€

Voici un ouvrage tout sauf consensuel et politiquement correct : l'auteur pose la question du travail non seulement dans ses excès, mais aussi dans sa légitimité même. Analysant les conséquences écologiques et sociales de sociétés basées sur le travail, P. Godard pense qu'il n'est pas inhérent à l'être humain, et que son avenir serait plutôt de s'en passer. Il renvoie dos à dos capitalisme et marxisme (conduisant l'un et l'autre à l'aliénation du travail), et se montre aussi très critique envers la décroissance. Sa vision ? Privilégier le « non-agir » inspiré du taoïsme. Un ouvrage interpellant pour les amateurs d'idées iconoclastes.

## Prochaines rencontres Formation - Attac

### ☛ A la Maison des Droits de l'Homme :

**Mercredi 4 janvier**

19h30 MDH – Formation économique : «Marchés et concurrence»

**Mercredi 1er février**

19h30 MDH – Formation économique : «Mondialisation et commerce international»

**Mercredi 1er mars**

19h30 MDH – Formation économique : «Enron et les 7 familles»

### ☛ A la Bastide - Foyer municipal de la rue Détaillé (tout près de l'entrée de l'échangeur d'autoroute) :

**Lundi 16 janvier à 20h30**

Formation thématique : **la dette**

### ☛ Au Val de l'Aurence - Salle Marcel Vardelle (près du centre commercial de Cognac) :

**Lundi 20 février à 20h30**

Formation thématique : **la dette**

## Formation proposée par la MDH sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Elle aura lieu les 16 et 17 février à la Maison des Droits de l'Homme - Il s'agit de faire un tour d'horizon des différents thèmes tels que les enjeux de l'alimentation, l'eau, l'éducation, la dette, la criminalité financière et les nouvelles formes de solidarité

**Plus d'infos et inscriptions :  
MDH - Tel 05 55 35 81 24**

## Précision

Suite à notre 4 pages sur l'Eau du précédent numéro, le collectif ADS du Palais/Vienne nous précise qu'il avait participé activement à la bataille sur l'eau dans cette commune, notamment en soutenant dans les colonnes de son journal «Le Citoyen Palaisien » la création de l'association Barrage.

# Assemblée générale ATTAC 87

Sur les 248 adhérents, 32 étaient présents le 23 novembre pour débattre sur les prochains axes de travail de notre association. La participation aux votes des rapports moral et financier était de 89 votants (57 par correspondance ou procuration). Ces rapports ont été validés par 86 pour (3 abstentions). Pour l'élection du groupe d'animation, nous avons accueilli la candidature spontanée de M. Eric Tilmant-Tatischeff. L'ensemble des candidats a été élu (entre 81 et 83 votes pour, et 6 abstentions).

Le bureau a été également réélu à la réunion du groupe d'animation le 7 décembre : Jean-Pierre Clause président, Jacqueline Martin trésorière, Paul Mandonnaud trésorier adjoint, Guillaume Bertrand secrétaire, Jean Schweyer secrétaire adjoint.

## Méritocratie, ou comment lutter contre la pauvreté

Le Premier ministre a décidé de s'attaquer résolument à la pauvreté. Et il a trouvé une solution très peu coûteuse pour les deniers publics : ni augmentation des salaires ni des prestations sociales, ni baisses des loyers, ni construction d'urgence de logements. Il a tout simplement déclaré : «*Je demande immédiatement au SAMU social de proposer un hébergement stable et d'une durée minimale d'un mois pour les personnes qui sont sans toit et qui ont un contrat de travail.*» L'accueil des personnes sans logis sera désormais accordé uniquement aux SDF les plus méritants.

Un **SDF méritant** est un SDF qui travaille en acceptant un salaire dérisoire, ou mieux encore, pas de salaire du tout, comme un stagiaire par exemple. Est également méritant un SDF chômeur mais radié des statistiques et qui ne sollicite pas d'allocation. Sont également méritants les SDF qui acceptent de mourir de froid en s'arrangeant pour que personne n'en parle.

## Paris le 19 novembre 2005 Manifestation pour la défense et le développement des services publics

Ce sont 120 militants des différentes organisations de Corrèze et de Haute-Vienne qui prirent le train ce matin-là à Limoges. Et par un prompt renfort castelroussin, nous arrivâmes 150 à la capitale. Là, les organisateurs voyaient leurs efforts récompensés par la participation de 25 000 personnes (15 000 attendus). Le même jour se déroulaient d'autres actions dans de nombreuses villes pour lutter contre la disparition de nombreux hôpitaux et d'autres services publics de proximité. L'action du collectif continue également dans ce sens sur la Haute-Vienne : n'hésitez pas à nous signaler toutes les initiatives citoyennes dont vous auriez connaissance. Ainsi le 17 décembre, nous avons soutenu la manifestation contre la fermeture de l'agence postale du Vigen, grâce à l'appel d'une militante.

ATTAC 87 INFOS ET ACTIONS – BULLETIN DU COMITE LOCAL de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens – Bimestriel édité et imprimé par l'association ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 1291-245X, CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre CLAUSSÉ Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org). Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87> Ce n° est tiré à environ 750 exemplaires. Prix de vente au n° : 1.00 €. Abonnement : annuel 5,00 € . Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !